



Entretien des forêts protectrices

Votre forêt protège contre les dangers naturels

Informations destinées aux
propriétaires de forêts

Office des forêts et des dangers naturels

Mars/2025



Entretien des forêts protectrices pour garantir la sécurité à long terme

Possédez-vous une forêt protectrice ? Si oui, vous jouez un rôle central pour entretenir ce type de forêts. En effet, seules les forêts structurées protègent contre les chutes de pierres, les avalanches, les glissements de terrain, les inondations et autres dangers naturels. Le canton de Berne compte 95 700 hectares de forêts protectrices réparties entre plus de 26 000 propriétaires de forêts. Trois propriétaires sur quatre possèdent au moins une forêt protectrice.

L'essentiel en bref

Comment savoir si votre forêt est une forêt protectrice ?

Consultez la carte indicative des forêts protectrices. En général, les forêts protectrices se trouvent sur des pentes escarpées. Votre forestière ou forestier de triage se tient à votre disposition pour tout complément d'information à ce sujet.

Coupes de bois dans les forêts protectrices

Vous trouverez dans les instructions « Gestion durable des forêts de protection (NaiS) » les exigences minimales valables pour l'entretien des forêts protectrices en Suisse. Ce document indique notamment les dimensions maximales des trouées ou le mélange d'essences que doit présenter une forêt protectrice. Il s'agit d'un outil que l'on utilise pour préserver l'effet protecteur d'une forêt.

Planification de l'entretien

En tant que propriétaire, vous êtes associé-e aux planifications lorsque des mesures s'imposent dans votre forêt. En règle générale, les entreprises forestières coordonnent les

interventions dans le cadre de planifications sylvicoles pluriannuelles sur mandat des responsables de la sécurité (RSéc). Pour que toutes les demandes soient prises en compte dans la planification sylvicole, il faut un échange entre les propriétaires forestiers, les entreprises forestières et les RSéc. Vous voulez en savoir plus sur les planifications en cours dans votre région ? Vous vous demandez si un projet est nécessaire dans votre forêt protectrice ? Votre forestière ou forestier de triage examine volontiers si un tel projet est nécessaire dans votre forêt protectrice.

Financement de l'entretien

Le financement de l'entretien des forêts protectrices est assuré par le RSéc. Le RSéc est soutenu par la Confédération et le canton, qui participent aux mesures prises en versant des contributions.

Rémunération des services rendus par les propriétaires forestiers

En tant que propriétaire forestier, vous avez droit à une rémunération pour vos prestations

dans le cadre de l'entretien des forêts protectrices. Cela comprend notamment l'entretien des routes forestières et la surveillance de la forêt. L'indemnisation est convenue au préalable avec le RSéc ou l'organisme responsable et dépend en général de la surface traitée et de l'ampleur de l'utilisation des routes forestières.

L'entretien des forêts protectrices s'effectue généralement dans le cadre de projets. Les forestiers de triage conseillent les propriétaires forestiers et les organismes responsables. Les acteurs et leurs prestations sont décrits ci-dessous :

Carte indicative des forêts protectrices



La carte indicative des forêts protectrices vous permet de savoir si votre forêt a une fonction protectrice.

Acteurs

Propriétaires :

Propriétaires forestiers ou locataires.



Prestations

Ils garantissent l'effet protecteur en mettant à disposition des surfaces forestières pour des mesures d'entretien et en fournissant les prestations préalables nécessaires telles que l'entretien des routes forestières et la surveillance des forêts.

Organisme responsable :

Entreprises forestières ou propriétaires forestiers mandatés.

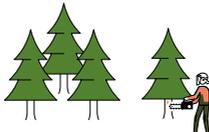


Ils prennent en charge la coordination de l'entretien des forêts protectrices en :

- convenant des mesures avec les RSéc
- choisissant les chargés de l'entretien
- assumant la responsabilité de la planification, de la demande, de la direction et du décompte des projets en collaboration avec les RSéc et le canton
- se chargeant de l'encaissement des frais d'exécution

Chargés de l'entretien :

Personnel forestier qualifié, généralement employé par des entreprises prestataires de services forestières.



Ils effectuent des travaux de bûcheronnage et d'entretien des jeunes forêts en utilisant des méthodes d'exploitation modernes telles que le câble grue mobile.

Responsables de la sécurité (RSéc) :

Les bénéficiaires de l'entretien des forêts protectrices, par exemple les communes ou les exploitants de routes et de chemins de fer.



Ils assurent le financement de l'entretien des forêts protectrices dans le cadre de leur mission légale.



Les souches hautes protègent contre les chutes de pierres jusqu'à ce que la nouvelle génération d'arbres ait atteint une certaine taille.

Questions fréquentes

Dois-je entretenir ma forêt protectrice ?

Vous n'avez pas l'obligation d'entretenir votre forêt protectrice. Le canton peut toutefois ordonner des mesures nécessaires s'il estime que la population ou des biens matériels sont menacés. Dans ce cas, vous devez accepter toutes les mesures qui s'imposent pour garantir la fonction protectrice de la forêt.

Les recettes des ventes de bois me reviennent-elles après une intervention ?

Les recettes du bois vendu à la suite d'une intervention sont souvent inférieures aux coûts de cette dernière. Le canton et le RSéc accordent des contributions pour compenser le déficit qui en résulte. Les propriétaires forestiers reçoivent généralement une indemnité à la place des recettes issues des ventes de bois, pour les services fournis dont le montant est négocié avec le RSéc et l'organisme responsable.

Direction de l'économie,
de l'énergie et de
l'environnement
Office des forêts et des
dangers naturels

Laupenstrasse 22
3008 Berne
+41 31 633 50 20
wald@be.ch

Vous trouverez ici plus d'informations sur la gestion des forêts protectrices dans le canton de Berne : www.be.ch/foret-protectrice

Votre forestier-ière de triage
www.be.ch/recherche-forestier

